

PROGRAMME DE FORMATION

École ACT. Paris – Acteur.ice de Cinéma et Théâtre

Année scolaire 26-27

CURSUS ACT. SOIR — ANNÉE 1

FONDAMENTAUX & INTERPRÉTATION

FORMATION PROFESSIONNELLE 2026-2027

École ACT. Paris

Acteur.ice de Cinéma et de Théâtre
31 rue Pixérécourt, 75020 PARIS
01 42 23 44 58 – contact@ecole-act.fr
www.ecole-act.fr

Gérée par
ACT. PARIS SAS
23 rue Taine, 75012 PARIS
SAS au capital de 16000€
RCS PARIS 931 860 159 00017
APE : 8552Z – NDA 11757442875
07 56 83 00 28 – contact@ecole-act.fr

1. Présentation générale de la formation

ACT. SOIR est une formation intensive spécifiquement **axée sur l'interprétation et le jeu d'acteur·ice**. Il propose une immersion profonde dans la construction du personnage et la vérité du moment scénique.

Deux formules de parcours :

- **Formation Continue (FPC)** : Pour les professionnel·les (intermittent·es, artistes) souhaitant approfondir leur pratique, ou pour les intermittent·es d'autres spécialités (technique, danse, musique) souhaitant acquérir les connaissances du jeu d'acteur·ice pour compléter leur profil. (Éligible AFDAS/OPCO).
 - **Formation Initiale** : Pour les débutant·es ou personnes peu expérimentées souhaitant acquérir les bases fondamentales du jeu.
-

2. Programme de formation

Le cursus ACT. SOIR est conçu comme un laboratoire intensif dédié au jeu d'acteur·ice. Notre pédagogie priviliege l'immersion organique et la précision technique à travers un volume de 165 heures de formation en présentiel.

Trimestre 1 : Fondations & Clown (63h)

L'objectif de cette première étape est de briser les barrières de l'imaginaire et d'ancrer les bases techniques du plateau.

- Module 1 : Technique de l'Acteur·ice (18h)
 - Travail sur l'ancrage corporel, la respiration et la projection vocale.
 - Développement de la disponibilité au jeu et de la concentration.
- Module 2 : Art Dramatique - Initiation (30h)
 - Apprentissage de l'action dramatique et de l'écoute active du·de la partenaire.
 - Compréhension des premiers enjeux de scène et rapports de force.
- Module 6 : Jeu Clownsque (15h)
 - Exploration du lâcher-prise, de la dérision et de l'authenticité immédiate.
 - Travail spécifique sur la relation directe avec le public.

Trimestre 2 : L'Interprétation (60h)

Un tunnel de deux modules de 30h pour se confronter aux écritures majeures et affiner son jeu.

- Module 3 : Art Dramatique Contemporain (30h)
 - Étude et interprétation d'auteurs et auteures des XXe et XXIe siècles.
 - Exploration des rythmes modernes et de la psychologie des personnages contemporains.
- Module 4 : Art Dramatique Classique (30h)
 - Maîtrise de la versification, de la diction et des codes du répertoire classique.
 - Travail sur l'exigence de la forme au service de la vérité de l'émotion.

Trimestre 3 : Image & Crédit (42h)

La transition vers l'écran et l'aboutissement du travail de création collective.

- Module 5 : Monologue Cinéma (15h)
 - Techniques de jeu face caméra : gestion de l'intériorité et du regard.
 - Adaptation de l'énergie scénique aux contraintes du cadre et du gros plan.
- Module 7 : Préparation à la Restitution (27h)
 - Travail de répétitions dirigées et mise en scène de l'interprétation globale.
 - Mise en cohérence du répertoire travaillé durant l'année.
- Module 8 : Évaluation & Restitution Interne (3h)
 - Examen final : Présentation publique du travail en situation réelle.
 - Bilan pédagogique individuel et validation des compétences acquises.

⊕ Les Activités Hors-Plateau

Parce qu'un·e acteur·ice se nourrit aussi du regard des autres, le programme inclut :

- L'Atelier du Spectateur·ice : Accès privilégié à nos théâtres partenaires (billets à 5 €) avec débats et rencontres artistiques.
 - Masterclasses Professionnelles : Échanges avec des agents, réalisateur·ices et directeur·ices de casting pour appréhender la réalité du métier.
-

3. Objectifs professionnels de la formation

Objectifs Pédagogiques Opérationnels

À l'issue de la formation, l'apprenant·e sera capable de :

- Maîtriser les fondamentaux techniques : Développer une présence scénique par le travail de l'ancrage, de la respiration et de la projection vocale.
- Analyser et interpréter : Extraire les enjeux dramatiques, les intentions et les rapports de force d'un texte pour les traduire en jeu organique.
- Naviguer entre les registres : Incarner des personnages en s'appropriant les codes spécifiques de l'Absurde, du Classique et du Contemporain.
- S'adapter à l'image : Ajuster son jeu aux contraintes techniques du tournage (cadre, valeur de plan, intérriorité) lors de l'exercice du monologue cinéma.
- Travailler en collectif : S'intégrer avec réactivité dans un processus de création de groupe et respecter les exigences d'une mise en scène.

Compétences visées par domaine

Pour garantir votre progression, nous segmentons l'apprentissage en quatre piliers de compétences :

- **Interprétation** : Déterminer les enjeux d'un personnage et maintenir la précision des dialogues.
 - **Technique Image** : Gérer le regard, le débit et l'émotion face caméra.
 - **Pratique Scénique** : Gérer son trac, assumer l'adresse directe au public et s'adapter aux imprévus.
 - **Posture Pro** : Recevoir les retours pédagogiques et développer une capacité d'auto-analyse.
-

4. Prérequis

Pour intégrer l'Année 1 (Fondamentaux & Interprétation), les conditions sont les suivantes :

- Prérequis techniques : Aucun niveau de jeu spécifique n'est exigé à l'entrée.
 - Profil : Ouvert aux débutant·es, aux personnes peu expérimentées, ainsi qu'aux professionnel·les d'autres disciplines (technique, danse, etc.) souhaitant acquérir les bases du jeu d'acteur·ice.
 - Compétences de base : Savoir lire, mémoriser et restituer un texte simple en langue française.
 - Savoir-être : Une forte motivation, une curiosité intellectuelle et une capacité à s'engager dans un travail collectif sont indispensables.
 - Assiduité : Disponibilité impérative pour les 55 séances de formation (2 soirs par semaine) afin de garantir la progression pédagogique et la cohésion du groupe.
 -
-

5. Méthodes pédagogiques

Une pédagogie active et immersive

À l'école ACT., nous croyons que le jeu d'acteur·ice s'apprend par l'expérimentation constante. Notre approche repose sur un équilibre entre rigueur technique et liberté créative, avec une priorité donnée à la pratique au plateau.

Nos Méthodes d'Apprentissage

Pour garantir une montée en compétences efficace, nous utilisons plusieurs leviers pédagogiques :

- Pédagogie Active (80% du temps) : Mise en situation immédiate. L'apprenant·e est acteur·ice de son savoir à travers des exercices corporels, vocaux et des improvisations dirigées.
- Travail à la Table : Analyse dramaturgique approfondie pour comprendre les structures de texte, les intentions et le contexte historique des œuvres.
- Direction d'Acteur·ice Personnalisée : Des retours individuels systématiques après chaque passage au plateau pour identifier les axes d'amélioration spécifiques.
- Apprentissage par les Pairs : Travail en chœur, en duos ou en petites formes pour développer l'écoute, la solidarité de groupe et la réactivité organique.

Moyens Techniques & Environnement

Nous mettons à disposition de nos apprenant·es des outils professionnels pour une immersion totale :

- Plateau Équipé : Une salle de répétition professionnelle répondant aux normes de sécurité (ERP), dotée d'un parc lumière et d'une sonorisation.
- Dispositif Vidéo (Module Cinéma) : Caméras haute définition, retours moniteurs et matériel de prise de son pour confronter l'apprenant·e à l'exigence de l'image.
- Ressources Pédagogiques : Accès à une bibliothèque de textes de théâtre (classiques et contemporains) et remise de supports de cours théoriques.

Ouverture Culturelle (Le "Hors-les-murs")

L'apprentissage se poursuit au-delà des heures de cours pour nourrir l'imaginaire artistique :

- L'Atelier du Spectateur·ice : Analyse de mises en scène professionnelles via nos théâtres partenaires (billets à 5 €).
 - Rencontres Professionnelles : Échanges directs avec des intervenant·es extérieur·es (agent·es, réalisateur·ices) pour comprendre les réalités de l'industrie.
-

6. Modalités d'évaluation

Un suivi personnalisé pour une progression garantie

À l'école ACT., l'évaluation n'est pas une sanction mais un outil de progression. Nous avons mis en place un système de suivi rigoureux qui permet à chaque apprenant·e de mesurer ses acquis tout au long de l'année.

Les 3 étapes de votre suivi

1. L'Auto-positionnement (Avant / Après)

Pour chaque module (Technique, Classique, Cinéma, etc.), vous remplissez un questionnaire de positionnement :

- En début de module : Pour identifier vos attentes et votre niveau de départ sur la thématique.
- En fin de module : Pour mesurer concrètement ce que vous avez acquis et ce qu'il reste à approfondir.

2. Le Contrôle Continu & L'Observation

Tout au long de l'année, la direction pédagogique et les intervenant·es réalisent une évaluation par observation directe au plateau.

- Critères évalués : Engagement, mémorisation, réactivité aux indications, écoute des partenaires et précision technique.
- Retours pédagogiques : Des bilans oraux individuels sont réalisés régulièrement pour vous orienter dans votre travail.

3. L'Examen Final & Restitution Publique

La formation se clôture par une mise en situation réelle :

- La Restitution : Présentation devant un public et/ou une commission pédagogique.
- L'Entretien de bilan : Un échange final permettant de valider l'acquisition des compétences et de définir vos axes d'amélioration pour la suite de votre parcours (notamment pour un passage en Niveau 2).

Sanction de la formation (Validation)

À l'issue de votre parcours, et sous réserve d'assiduité, vous recevez :

- Une Attestation de fin de formation : Mentionnant le volume horaire suivi et les objectifs pédagogiques atteints.
- Une Qualification interne : Validant officiellement votre année de formation au sein de l'École ACT. et votre montée en compétences professionnelles.

Enquête de satisfaction

Conformément à notre démarche qualité Qualiopi, nous recueillons votre avis :

- À chaud : Un questionnaire de satisfaction globale en fin de cursus.
- À froid : Une enquête 6 mois après la fin du cursus pour évaluer l'impact de la formation sur votre parcours professionnel ou personnel.

7. Durée et déroulement de la formation

formation intensive et structurée

Le cursus ACT. SOIR (Niveau 1) est conçu pour s'intégrer harmonieusement à votre vie professionnelle ou personnelle tout en garantissant une immersion profonde. Le volume horaire est calibré pour permettre une réelle maturation pédagogique et une acquisition durable des réflexes d'acteur·ice.

Volume Horaire global

- Durée totale : 165 heures de formation en présentiel.
- Nombre de séances : 55 sessions de 3 heures.
- Volume hebdomadaire : 6 heures de cours par semaine.

Organisation du temps (Rythme)

Pour favoriser l'apprentissage sans saturer l'attention, le cursus est réparti comme suit :

- Fréquence : 2 séances par semaine (généralement les Lundis et Jeudis).
- Horaires : De 19h00 à 22h00.
- Période : D'octobre à juin.

Un calendrier prévisionnel sécurisé

La formation est découpée en trois trimestres thématiques permettant une progression par paliers :

- Trimestre 1 (63h) : Fondations techniques et lâcher-prise (Technique de l'acteur·ice, Initiation, Clown).
- Trimestre 2 (60h) : Le tunnel de l'interprétation (Textes Classiques et Contemporains).
- Trimestre 3 (42h) : L'image et la création collective (Cinéma et préparation de la restitution).

Note Qualiopi : Ce calendrier est communiqué à titre prévisionnel en début de session. Si des impératifs pédagogiques imposent une modification de date, l'école ACT. s'engage à ce que le contenu et le volume horaire total soient maintenus et assurés.

Lieu de formation

- Toutes les séances se déroulent dans nos locaux classés ERP et PMR : École ACT. Paris 31 rue Pixérécourt, 75020 Paris.

8. Tarifs et modalités d'inscription

Choisissez la formule adaptée à votre profil

L'école ACT. est un organisme de formation en cours de certification Qualiopi. Nos tarifs sont nets de taxe (exonération de TVA - Art. 261.4.4° du CGI), ce qui facilite la gestion de vos budgets de formation.

Nos Tarifs (Session 2026-2027)

1. Formule Formation Initiale (Financement Personnel)

Destinée aux candidat·es ne bénéficiant pas de prise en charge par un organisme tiers.

- Tarif : 2 400 € TTC (2 150 € de frais de formation + 250 € de frais d'inscription) - possibilité d'échelonnement des paiements de 1 à 10 fois sans frais, pour les frais de formation.
- Ce que cela inclut : L'inscription, l'intégralité des 165h de cours, l'accès aux Masterclasses et à l'Atelier du Spectateur·ice.

2. Formule Formation Continue (Prise en charge AFDAS / OPCO)

Destinée aux professionnel·les (intermittent·es du spectacle, artistes, salarié·es) sollicitant un financement extérieur.

- Tarif : 3 300 € Net de taxe.
- Pourquoi ce tarif ? Il inclut l'ingénierie pédagogique, l'accompagnement au montage de votre dossier administratif et financier, ainsi que le suivi qualité spécifique imposé par le référentiel Qualiopi, l'intégralité des 165h de cours, l'accès aux Masterclasses et à l'Atelier du Spectateur·ice.

Processus d'Inscription & admission (Étape par étape)

L'admission au cursus ACT. SOIR ne se fait pas sur simple dossier. Elle repose sur une rencontre humaine et artistique pour garantir la cohésion des groupes et la pertinence de votre projet.

Étape 1 : Candidature

Manifestez votre intérêt en constituant votre dossier de candidature via notre site internet.

Étape 2 : Entretien de Positionnement & Audition (Obligatoire)

Chaque candidat·e doit passer un entretien individuel doublé d'une audition. Ce rendez-vous peut avoir lieu de deux manières :

1. Sur rendez-vous individuel (tout au long de l'année, selon les places disponibles).
2. Lors de nos Journées d'Admissions (sessions collectives ponctuelles communiquées sur nos réseaux sociaux et notre site internet).

Le contenu de l'audition : Vous devrez préparer une scène dialoguée (3 min max) de votre choix, apprise par cœur et interprétée. Cet exercice nous permet d'observer votre rapport au texte, votre mémorisation et votre réactivité sur le plateau. L'entretien qui suit permet de discuter de votre parcours et de vos attentes professionnelles ou personnelles.

Étape 3 : Montage du dossier de financement

Une fois votre admission validée pédagogiquement :

- Financement Personnel : Signature du contrat d'enseignement et règlement des frais de formations.
- Financement AFDAS / OPCO : Nous vous adressons sous 48h le devis nominatif et le programme détaillé pour votre demande de prise en charge.

Étape 4 : Validation Définitive

Votre inscription est confirmée dès réception de votre contrat signé (ou de l'accord de prise en charge pour les professionnel·les).

Délai d'accès : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation. Au-delà, contactez-nous pour vérifier les éventuels désistements de dernière minute.

Vos Contacts

- Gestion des financements (AFDAS, CPF, Pôle Emploi) : Mickaël PERNET.
- Conseil pédagogique : Luce GLORIEUX.

contact@ecole-act.fr

01 42 23 44 58

9. Démarche qualité

Notre engagement qualité

L'École ACT. PARIS déploie une démarche qualité alignée sur les exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi).

Chaque étape — conception, animation, évaluation et suivi — respecte déjà les principes de transparence, de professionnalisme et d'amélioration continue attendus par le label.

Notre objectif : offrir une formation professionnelle structurée, fiable et attentive à la progression de chaque participant.

La Certification Qualiopi

Nos actions de formation sont en cours de certification Qualiopi. Cette certification, délivrée par des organismes indépendants, atteste de la qualité de nos processus pédagogiques et administratifs.

Pourquoi est-ce important pour vous ?

- Éligibilité aux financements : C'est cette certification qui permet à vos formations d'être prises en charge par l'AFDAS, les OPCO ou d'autres fonds publics.
- Rigueur pédagogique : Qualiopi garantit que nos objectifs sont clairs, nos moyens adaptés et nos résultats mesurés.
- Amélioration continue : Nous analysons systématiquement vos retours pour faire évoluer nos programmes et nos méthodes d'accueil.

Nos engagements

Pédagogie structurée

Objectifs, compétences visées, contenus et modalités d'évaluation clairement définis pour chaque séquence du programme.

Suivi individualisé

Accompagnement constant par les formateurs, retours réguliers, et feedbacks personnalisés lors des mises en situation avec comédiens.

Encadrement professionnel

Intervenants experts, communication professionnelle et pratique scénique, garantissant une approche à la fois rigoureuse et immersive.

Amélioration continue

Analyse systématique des retours stagiaires, révision régulière des supports et actualisation du contenu selon les évolutions juridiques et les besoins des entreprises.

Satisfaction & transparence

Les indicateurs de satisfaction, rapports qualité et retours stagiaires seront publiés à l'issue des premières sessions, afin d'assurer une communication fiable, objective et fondée sur l'expérience réelle des participants.

Ces retours nourriront notre démarche d'amélioration continue et renforceront l'adéquation de la formation avec les standards Qualiopi.

10. Accessibilité

L'École ACT. est attentive à l'accessibilité de ses formations.

- Accueil des personnes en situation de handicap
- Adaptation possible des parcours pédagogiques
- Prise en compte des contraintes physiques, sensorielles ou cognitives
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Pour plus d'informations, consulter notre page [Accessibilité & inclusion](#).

Toute demande spécifique peut être adressée au référent handicap afin d'étudier les adaptations nécessaires. [Contacter le référent handicap](#)

11. Contacts & référents

- **Direction** : Mickaël Pernet
- **Référent pédagogique** : Équipe pédagogique ACT.
- **Référent qualité & handicap** : Mickaël Pernet

Nous joindre par mail : contact@ecole-act.fr

Nous joindre par téléphone : 01 42 23 44 58

Nous rencontrer : École ACT. Paris – 31 rue Pixérécourt, 75020 Paris

École ACT. Paris
www.ecole-act.fr